

Nouveau contrat social groupe

Sans réels engagements pour la France, FO est prêt à quitter la négociation

Lors de la réunion annuelle qui s'est tenue le 22 février 2017 entre la Direction Générale de la France et les Coordonnateurs Syndicaux Groupe, le Président du Pays (Luc Rémont) a expliqué les enjeux d'un nouveau contrat social pour la France qui est toujours **le 3**ème **contributeur à la marge**. Volonté pour elle de positionner durablement la France dans le Groupe en affirmant l'EXCELLENCE des salariés français.

La position de \overline{P} en réponse aux attentes plus qu'importantes de la Direction a été : Accord de compétitivité = Efforts des salariés + Engagements de la Direction POUR la France

Fort de la confiance des salariés français qui ont permis à **FO** d'être depuis plusieurs années la 1ère organisation du Groupe en France (1ère au 1er et 2ème collège et 2ème pour le 3ème collège), fort de nos valeurs progressistes et réformistes, **FO** a clairement exprimé quels devaient être les engagements de la Direction à travers V. I. E. :

- V Engagements sur des *volumes* de production par site en France et un arrêt des projets de rebalancing (délocalisation) voire relocaliser des productions sur notre Territoire.
- Engagements sur tous les *investissements* prévus en France, par famille de produits avec les projets R&D qui se traduiront par de la « localisation en France » de nouvelles gammes de produits.
- Engagements sur un véritable plan de l'*emploi* avec des recrutements externes tant en production (CVD) qu'en structures (NCVD) sur tous les sites de France pour remplacer les personnes devant partir en retraite ou dans un dispositif négocié Schneider.

En début d'année, la Direction parlait d'opportunités et nous pouvions être optimistes mais force est de constater qu'au fil des présentations faites par la Direction et suite à la vraie première réunion de négociation du mardi 6 juin 2017 en présence de la Direction du Territoire, de GSC et de NRJ, les éléments présentés ne sont pas du tout à la hauteur des efforts demandés aux salariés. Pour l'instant, <u>RIEN</u> n'est arrêté.

Par le mandat que lui confère les salariés, **fo** est garant de leurs intérêts et un partenaire social contributif reconnu par l'entreprise.

De ce fait, devant les propositions **unilatérales** de la Direction, à savoir :

- Aucun engagement pour les 3 ans à venir sur les **V**olumes et **E**mplois par site de production,
- Aucun engagement vis-à-vis de l'Investissement par famille de produits en France et sur la R&D

La Direction a également précisé qu'aucun plan de départ volontaire séniors et de plan d'embauches ne seront déployés sans augmentation du temps de travail des salariés de toutes les catégories socio-professionnelles (rappel : + 9 j/an pour IC, +11j/an pour ATAMs fonctions supports, usines = 1607h/an)

0 engagements côté Direction = 0 augmentation du temps de travail côté salariés

Dans ces conditions, et sans un retour à un vrai dialogue social, à un vrai partage des enjeux d'un tel accord, **6** s'interroge sur sa participation future à la négociation!

La réunion du jeudi 15 juin sera déterminante pour la suite...

Site Internet **6** SCHNEIDER ELECTRIC: http://www.fo-schneider.com Lundi 12 juin 2017